



Réserve Naturelle
MARAIS DU VIGUEIRAT

Les Amis des Marais du Vigueirat recrutent un agent technique pour la gestion des milieux naturels dans le cadre du dispositif « Emploi d'avenir »

Le poste à pourvoir consiste à participer à l'ensemble des activités de gestion des Marais du Vigueirat (Mas Thibert) et du Marais de Meyranne (Raphèle les Arles).

Le salarié aura pour mission :

- ♣ La participation à l'ensemble des activités de gestion du site sur le terrain : entretien de la végétation sur les sentiers, arrachage ou abattage de plantes ou arbres exotiques envahissants, gestion des troupeaux, etc.
- ♣ La gestion des équipements (clôtures, martellières, portails, etc.) : inventaire et tenue d'un registre de suivi (état, travaux à programmer, etc.) et petit entretien régulier (graissage, taille de la végétation à proximité, etc.).
- ♣ La gestion du matériel : inventaire et tenue d'un registre de suivi (état, entrées et sorties) et petit entretien régulier (nettoyage, graissage, affûtage, etc.).
- ♣ La gestion de l'atelier : optimisation du rangement du matériel
- ♣ La participation aux suivis et recherches scientifiques (comptages ornithologiques, pêches scientifiques, etc.)
- ♣ Quelques missions de bureau : saisie de données sur informatique en particulier.

Compétences :

Le salarié devra avoir des compétences et capacités diverses :

- Autonomie après que des consignes précises lui aient été données
- Capacité à travailler sur le terrain par tous les temps et dans des conditions parfois difficiles (eau, chaleur, insectes, etc.)
- Connaissance et manipulation d'outils thermiques (tronçonneuse, débroussailleuse)
- Capacités à respecter les consignes qui sont fournies (le travail se déroulera sur des espaces très sensibles).
- Connaissances naturalistes exigées en particulier en ornithologie
- Permis de conduire indispensable.

Relations fonctionnelles :

- Relation hiérarchique avec les deux conservateurs des sites
- Relation avec l'équipe « gestion » : gardes-gestionnaires et conservateurs, mais aussi, parfois, avec l'équipe du chantier d'insertion (chantier de régulation d'espèces exotiques, broyage de bois, installation de clôtures, etc.) ou l'équipe technique du site (installation de portails, etc.).

Eligibilité :

Type de contrat : Emploi d'avenir, CDD 3 ans 35h hebdomadaire

Rémunération : SMIC horaire

Embauche en janvier 2015

Conditions particulières de l'emploi d'avenir :

- Etre âgé de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans si RQTH)
- Etre en recherche d'emploi, sans diplôme ou de niveau CAP/BEP
- A titre exceptionnel, les personnes sans emploi depuis un an résidant dans une zone urbaine sensible (ZUS), une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou en outre-mer peuvent être diplômés jusqu'à bac +3.
- Etre inscrit à la mission locale

Candidature à envoyer accompagnée d'un CV avant le 15 octobre 2014 à :

DEBIESSE Leïla
Conservatrice de la RNN des Marais du Vigueirat
Amis des Marais du Vigueirat
Marais du Vigueirat
13104 MAS-THIBERT

Ou par mail à leila.debiesse@espaces-naturels.fr